

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 11

Artikel: Prisonnières en Afrique du Sud

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prisonnières en Afrique du Sud

*Un appel en faveur des détenues au pays
de l'apartheid.*



Peinture murale à Amsterdam.

Myrïam et G. sont deux amies, l'une est blanche, l'autre est métisse... Les choses de la vie vont les séparer. Myriam demeure en Europe après avoir terminé son stage sur les programmes de développement (La Haye, Pays-Bas). Tandis que G. quitte La Haye pour retourner au Cap (Afrique du Sud) où son métier d'enseignante l'attend. Elles s'écrivent régulièrement jusqu'au jour où la communication est brutalement interrompue ! « En 86, j'ai appris que G. avait été jetée en prison, raconte Myriam Vandamme, l'amie belge en poste au BIT (Bureau international du travail). Sous la section 29 de la loi sur la sécurité qui associe les personnes à des terroristes. »

Cela signifie en clair que la jeune femme est au secret. Après des mois d'isolement total, G. se retrouve dans une cellule « normale », peut recevoir son avocate et surtout obtenir papier et crayons. Elle écrit des

poésies et dessine beaucoup. « J'ai même reçu des lettres », ajoute Myriam.

La situation n'est cependant pas rose puisque G. est en attente de jugement avec treize autres personnes plus ou moins impliquées dans l'ANC (African National Congress). Un procès qui regroupe noirs, blancs et métisses nommé « le procès arc-en-ciel ».

Quant à G., elle a été libérée sous caution le 30 mai dernier. « Mais elle doit demeurer au Cap et se rendre tous les jours au poste de police, sans compter les rendez-vous au tribunal », explique son amie.

Voilà pour l'Afrique du Sud ! A Genève, Myriam remue maintenant terre et ciel pour son amie. « Elle ne m'avait jamais parlé de ses activités politiques dans son pays, mais nous étions très liées. Nous avons même partagé une maison avec d'autres étudiantes. » Elle a ainsi traduit un pamphlet du néerlandais — écrit par un

groupe de soutien fondé en 1978 aux Pays-Bas — pour faire connaître la situation des prisonnières d'Afrique du Sud. Le but du pamphlet est de présenter la FedSAW (La Fédération des femmes sud-africaines) qui lança une campagne de soutien pour les détenues de son pays en août 1988. Dans la foulée, le pamphlet dénonce les conditions d'hygiène déplorables des femmes, qui ne reçoivent, par exemple, pas de serviettes hygiéniques. Elles sont en outre victimes de violences sexuelles telles que le viol ou bien les interrogatoires nus.

Cet appel se termine par une demande de soutien financier pour la FedSAW, qui a besoin de fonds pour continuer son travail. Les dons peuvent être envoyés à l'adresse suivante : Groupe de solidarité avec les détenues, B.P. 15180, NL-1001 MD Amsterdam. Giro 3784678 mention « Pour les femmes d'Afrique du Sud ».

Brigitte Mantilleri

Véronique MERMOUD
et Marie-Hélène GAGNON

jouent

« Les Enfants de la Truie »

de Gisèle Sallin
et Marie-Hélène Gagnon

avec Franziska Kahl, Adrienne Butty,
Geneviève Pasquier

1-11 novembre, 20 h 30, Théâtre du Grütli, Genève; 13.11, 20 h 15, Théâtre Municipal, Bienne; 16-19.11, Fri-Scène, Fribourg; 1.12, 20 h 30, Collège du Sud, Bulle; 4.12, 20 h, Théâtre de la Ville, Berne; 7-9.12, 20 h 30, Petit Théâtre, Sion; 12.12, 20 h 30, Théâtre de Neuchâtel, Neuchâtel; 14.12, 20 h 30, Théâtre du Château, Avenches; 16.12, 20 h 30, Cinéma Sirius, Châtel-Saint-Denis.

Production Théâtre des Osses

*Vous souhaitez
maintenir
votre niveau de vie
quoi qu'il arrive*

Alors demandez conseil à

« La Suisse »
Assurances

Direction générale
Av. de Rumine 13, 1005 Lausanne
Tél. 021/29 18 11